

# Vers un schéma médico-social unifié

## Quelles synergies rechercher pour valoriser les ressources des personnes et du territoire ?

**Vendredi 1<sup>er</sup> avril, de 9h à 17h**

Service de secours et d'incendie de Saint-Lô

Dans un souci de cohérence d'intervention et de prise en compte de la personne à travers son « parcours de vie », le Département de la Manche a fait le choix d'élaborer, en lieu et place des schémas sectoriels, un document unifié.

Le forum ouvert du 25 novembre 2015 a permis de proposer une première étape dans la mise en commun des thématiques à développer dans ce futur schéma.

Cette nouvelle rencontre permettra d'approfondir les réflexions des 6 groupes de travail à l'œuvre et d'enrichir les propositions de mise en œuvre des différents axes. La méthodologie proposée mobilisera les indicateurs de connexion et l'analyse par les droits culturels.

Le résultat de ces travaux sera mis en discussion lors du forum ouvert du 28 avril qui rassemblera de nombreux agents de la collectivité et leurs partenaires du territoire.

**Avec**

**Johanne Bouchard**, anthropologue, collaboratrice scientifique de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme (IIEDH), Université de Fribourg (Suisse) (présente le 4 juin seulement)

**Christelle Blouët** - coordinatrice du Réseau culture 21

**Irene Favero**, chargée de mission Réseau culture 21

# Vers un schéma médico-social unifié

## Quelles synergies rechercher pour valoriser les ressources des personnes et du territoire ?

**Vendredi 1<sup>er</sup> avril, de 9h à 17h**

Service de secours et d'incendie de Saint-Lô

### 1. Indicateurs de connexion

« Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Avec quels moyens ? Avec/pour qui ? »

9h-10h30	Introduction et programme de la journée Présentation des indicateurs par Johanne et échanges
10h30- 12h30	En 6 groupes : proposer des pistes de mise en œuvre des axes à travers les 6 indicateurs de connexion (inter-acteurs, inter-discipline, inter-temps, inter-lieux, inter-économies, inter-publics) Exemples des questions à se poser axe par axe : Quels acteurs sont présents ? Quels diversités de secteurs son mobilisés ? Dans quelle temporalité (régulière, occasionnelle ?) Quels lieux sont reliés/utilisés par l'action envisagée ? Quelle est l'économie du projet ? Quels publics sont mobilisés ?

### 2. Droits culturels

« Comment ? »

14h-15h15	Enrichissement des pistes de mise en œuvre par les 8 droits culturels Exemples des questions à se poser : Comment je prends en compte la diversité des façons de travailler dans le réseau ? Comment faire participer les acteurs souhaités ? À quoi ils participent vraiment ? Avec quelles modalités d'organisation ? Comment diffusent-ils l'information les concernant ? Quelle coopération est mise en place en termes économiques ? etc.
15h30-16h30	Propositions de cas d'école permettant de nourrir le « comment ? »

### 3. Conclusion

16h30 - 17h	Retours synthétique des groupes et prochaines étapes
-------------	--

Journée animée par

## réseau culture 21

Association indépendante créée en 2009, Réseau culture 21 se donne comme principaux objectifs de sensibiliser aux enjeux culturels du développement durable, d'identifier et de rendre visibles les acteurs et les démarches actives sur ces enjeux sur le territoire et de favoriser la coopération et l'échange de pratiques. À travers la promotion de démarches participatives, il encourage le décloisonnement du secteur culturel et souhaite favoriser la prise en compte de la transversalité de la culture dans les autres politiques publiques.

Réseau culture 21 a entamé depuis 2011 une collaboration avec l'Institut Interdisciplinaire d'Éthique et des Droits de l'Homme (IIEDH) de l'Université de Fribourg et son Observatoire de la diversité et des droits culturels coordonné par Patrice Meyer-Bisch. Cette collaboration donne lieu à plusieurs projets autour des droits culturels, dont le programme Paideia développé à l'échelon local, national et international.

### **Christelle Blouët, coordinatrice du Réseau culture 21**

Diplômée d'un master de direction de projets culturels, Christelle est fondatrice et coordinatrice du Réseau culture 21. Elle en porte l'initiative dès 2009 après la rédaction d'un mémoire consacré à la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture en France. Dans ce cadre, elle anime de nombreuses démarches d'information et de formation visant à promouvoir une approche transversale de la culture, fondée sur des processus démocratiques et participatifs qui développent la prise en compte de la diversité culturelle et des droits culturels. Elle appuie ces travaux par un accompagnement de la prise en compte de l'Agenda 21 de la culture dans les collectivités. Elle coordonne depuis 2012 le programme Paideia en France en partenariat avec l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de l'Université de Fribourg.

[christelleblouet@reseauculture21.fr](mailto:christelleblouet@reseauculture21.fr)

### **Irene Favero, chargée de mission du Réseau culture 21**

Diplômée d'un master d'économie et gestion des arts et des activités culturelles à l'Université de Venise, Irene a été chargée de projets au sein d'associations anglaises, françaises et brésiliennes opérant auprès des personnes en situation de pauvreté culturelle. La rencontre avec l'Agenda 21 de la culture et l'intérêt pour les démarches faisant de la culture un élément central du développement - humain et durable - l'ont amenée à contribuer au développement du Réseau culture 21. Pour le Réseau, elle s'occupe notamment de l'émergence, la restitution et la capitalisation des ressources et des expériences. En 2012 elle suit également le cours en Démocratie participative et développement urbain durable de l'Université d'architecture de Venise pendant lequel elle se forme aux différentes méthodes d'implication des citoyens dans les démarches participatives. Elle développe une recherche sur le lien entre communs et droits culturels et participe au développement de démarches et de projets qui relient ces deux référentiels et les pratiques qu'ils inspirent.

[irenefavero@reseauculture21.fr](mailto:irenefavero@reseauculture21.fr)

et



L'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme (IIEDH) est un institut interfacultaire de droit public, de recherche, recherche-action et enseignement dont la mission interne est de rendre accessible à chaque étudiante et étudiant de l'Université de Fribourg l'éthique et les droits humains durant son parcours. Depuis 1998, une Chaire UNESCO pour les droits de l'homme et la démocratie a été attribuée à la chaire de droit constitutionnel de langue française, dans le cadre des activités de l'Institut. La mission de cette Chaire consiste à développer la recherche, mais aussi l'enseignement, en lien avec le réseau mondial des Chaires UNESCO, et de développer en Suisse les valeurs de la démocratie et des droits de l'homme.

Afin de développer en réseau les recherches sur les droits culturels, l'IIEDH a créé en 2004 l'Observatoire de la diversité et des droits culturels comme programme de recherche lié à de nombreux partenaires. L'Observatoire dispense de nombreuses formations d'introduction aux droits culturels, en lien avec les questions de pauvreté, de violence, de développement durable et de citoyenneté. Patrice Meyer-Bisch, philosophe, coordonne l'institut et anime l'Observatoire.

### **Johanne Bouchard,**

Diplômée d'un master en anthropologie sociale, spécialisation en droits économiques sociaux et culturels, Johanne est collaboratrice scientifique à l'Observatoire de la diversité et des droits culturels, programme de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme depuis 2008. Chargée de projets dans le cadre de partenariats divers, en particulier pour la recherche sur les pratiques esclavagistes en Mauritanie, l'observation contrastée avec le réseau ARADESC, et l'intersectionnalité des violations des droits humains. Elle travaille à l'organisation de colloques, conférences, newsletters et édition de rapports et publications liées aux recherches, au suivi des développements des droits culturels dans le système des Nations Unies à Genève (Comités, procédures spéciales, Conseil des droits de l'homme), contribue aux publications de l'Observatoire et assiste le coordonnateur de l'Institut dans les recherches de fonds et l'édition des publications.

[johanne.bouchard@unifr.ch](mailto:johanne.bouchard@unifr.ch)